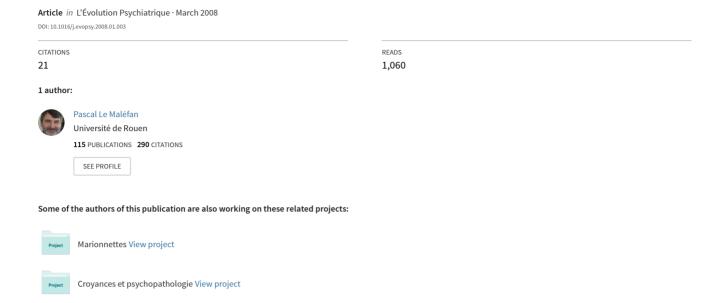
L'hallucination télépathique ou véridique dans la psychopathologie de la fin du xix e siècle et du début du xx e siècle





LES HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES DANS LA PSYCHOLOGIE FRANÇAISE NAISSANTE : ÉTUDE D'UN INCONSCIENT OUBLIÉ

Pascal Le Maléfan

Groupe d'études de psychologie | Bulletin de psychologie

2008/3 - Numéro 495 pages 279 à 293

ISSN 0007-4403

Article disponible en ligne à l'adresse:
http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2008-3-page-279.htm
Pour citer cet article :
Le Maléfan Pascal, « Les hallucinations télépathiques dans la psychologie française naissante : étude d'un inconscient oublié »,
Bulletin de psychologie, 2008/3 Numéro 495, p. 279-293. DOI : 10.3917/bupsy.495.0279

Distribution électronique Cairn.info pour Groupe d'études de psychologie.

© Groupe d'études de psychologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les hallucinations télépathiques dans la psychologie française naissante : étude d'un inconscient oublié

LE MALÉFAN Pascal*

Si le vocable de télépathie renvoie, aujourd'hui, communément, à la parapsychologie, on sait moins que la psychologie naissante a tenté d'aborder la réalité psychologique supposée par ce terme. Nous proposons ici de faire l'histoire de cette rencontre, en avançant l'hypothèse suivante : les hallucinations télépathiques furent l'un des exemples de ce que nous souhaitons identifier comme l'émergence, à la charnière du XIX° et du XX° siècle, de la catégorie épistémologique de l'indécidable, différente de l'illégitime, du marginal ou de la croyance, même si elle est, le plus souvent, recouverte par ces trois dernières. L'indécidable est, en effet, un reste inassimilable et irréductible des savoirs reconnus, dont la propriété épistémologique est de maintenir l'éventualité légitime de la véracité d'une proposition, en dépit d'un jugement scientifique consensuel sceptique à un moment donné.

Les hallucinations télépathiques, comme figure de l'indécidable, ont, indubitablement, joué un rôle de trouble-frontière en psychologie, du moins pendant le temps où elles ont été a priori tenues pour possibles, quoique leur explication ait envisagé des principes nouveaux, notamment celle d'un inconscient. D'où leur intérêt pour une histoire des sciences humaines et leur épistémologie, et pour toute histoire de la psychologie, qui ne veut pas méconnaître l'influence d'un « ténébreux domaine » (Flournoy, 1911, p. 210) dans leurs évolutions. Mais il s'agit, avant tout, d'un chapitre singulier de l'histoire de l'exploration clinique de l'inconscient (Ellenberger, 1994), quelque peu oublié pour les raisons que nous verrons.

INTRODUCTION

En 1885, Charcot préside la Société de psychologie physiologique, dont Charles Richet est l'ardent secrétaire. Là, sont discutées et publiées, dans un Bulletin, mais aussi dans la Revue philosophique, des communications sur l'hypnose, le somnambulisme, la suggestion, les hallucinations, les facultés supranormales et les faits de médiumnité. Parmi les thèmes les plus souvent abordés figure la suggestion mentale à distance. Charles

Richet est l'un des chercheurs sur la question, s'appuyant sur le calcul des probabilités, mais, également, le jeune Pierre Janet, qui livre ses observations, au Havre, sur la fameuse Léonie.

Cette Société possède un tel dynamisme, dans sa volonté de faire reconnaître la nouvelle psychologie, réclamée et définie par Hippolyte Taine et Théodule Ribot (Carroy, Ohayon, Plas, 2006), qu'elle réussit à organiser le Ier congrès international de psychologie physiologique, à Paris, en 1889, sous la présidence de Charcot. Léon Marillier, jeune philosophe, participant à l'essor de cette psychologie naissante, rappelle, dans la Revue philosophique, qu'un comité d'organisation, toujours sous la présidence de Charcot, élabora un programme, qui fit une large part à l'hypnose - question qui « attire l'intérêt des psychologues et du public », écrit-il – et au problème des hallucinations (Marillier, 1889, p. 539). L'Anglais, Frédéric Myers, fut le président de la section du Congrès, consacrée à l'hallucination et Marillier en fut le secrétaire. Nous allons suivre, en particulier, l'évolution des positions de ce dernier en la matière.

Les hallucinations véridiques ou télépathiques

Le terme d'hallucination est à prendre, ici, dans le sens que lui donnent, alors, les Anglo-Saxons de la Society for psychical research (SPR) de Londres, dont Myers est l'un des membres fondateurs. Il ne s'agit pas des hallucinations des aliénés, ni celles des hystériques ou encore celles du délire fébrile ou celles résultant d'une intoxication, ces quatre occurrences représentant les quatre causes, alors les mieux admises, des hallucinations, mais de celles que pourrait avoir tout un chacun. De quel genre d'hallucination s'agit-il? et, surtout, quel est l'intérêt de les repérer chez les sujets normaux ? Une enquête a été lancée par la SPR pour en

^{*} Université de Rouen, UFR de psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, 17 rue Lavoisier, 76821 Mont-Saint-Aignan. Laboratoire PSY/NCA (EA 4306).

<Pascal.LeMalefan@univ-rouen.fr>

recueillir un maximum en vue d'une analyse statistique.

La réponse à ces questions est, d'abord, à chercher du côté des buts de la SPR et de ses présupposés. Nous allons y venir. Mais une indication nous est, tout de suite, donnée, par Léon Marillier, dans sa présentation des conclusions de la section Statistique des hallucinations, en séance générale du 1^{er} congrès de psychologie (Marillier, 1889). Dans son rapport, il insiste, à plusieurs reprises, sur ce qui lui semble le plus essentiel, à savoir que l'enquête, menée depuis quelques années, en Angleterre, par la SPR, en Amérique, par William James et, en France, par lui-même ¹, doit permettre, avant tout, d'étudier les hallucinations ². « C'était là le but unique de l'enquête » dit-il (Marillier, 1889, p. 45). Et cette étude porte, exclusivement, sur les hallucinations chez les sujets normaux, ou « en apparence normaux », rapportées par euxmêmes, à la différence des hallucinations observées par les médecins, chez les hystériques et chez les personnes, qui présentent « des troubles psychiques ». Peu d'exemples de ce genre existent « dans la littérature psychologique<-fer, indique Marillier, pensant, certainement, au texte qu'il a publié, trois ans auparavant, dans la Revue philosophique, décrivant les hallucinations observées sur lui-même (1886 et Le Maléfan, 2005). Or, l'enquête anglaise et l'enquête américaine surtout, a un autre but, souligne Marillier, celui de prouver la fréquence de la coïncidence d'hallucinations avec des faits réels. La démonstration en aurait été faite par les chercheurs anglo-saxons et un livre a été publié sur ce sujet en Angleterre, précise-t-il. De telles hallucinations ont été nommées hallucinations véridiques par F. W. H. Myers (1886). Mais, pour Marillier, cette partie de l'enquête « présente un caractère un peu spécial », sur lequel il ne veut pas insister pour le moment; cependant, un peu plus loin, dans son exposé, il indiquera, avec précaution, qu'il ne « croi[t] pas que l'influence des objets réels soit une question encore résolue » (Marillier, 1889, p. 45).

La prudence et le style elliptique de Marillier sont, ici, à prendre comme les indices du mode de traitement, par une partie de la communauté des psychologues et des psychopathologues, d'un fait bizarre, au sens que lui donnait Taine, dans la préface à *De l'intelligence*, à savoir que « plus un

fait est bizarre, plus il est instructif » (Taine, 1870). Mais, avec les hallucinations véridiques de la SPR, il s'agit manifestement d'un fait qui n'a pas encore reçu une totale légitimité, bien que recelant un potentiel. Ce potentiel est double et se révélera, dans les discussions et controverses, au sujet des hallucinations télépathiques et de la télépathie. Il trace, d'une part, des voies nouvelles dans la compréhension de la dimension inconsciente de l'esprit, très différentes de celles ouvertes, alors, par la cérébration inconsciente de Carpenter ou l'action musculaire inconsciente de Faraday. Il participera, d'autre part, à une interprétation plus précise de l'hallucination chez les aliénés. Nous ne pouvons aborder ici ce point, qui a fait l'objet d'une autre publication (Le Maléfan, 2008).

Que signifiait donc, au juste, l'expression « hallucination véridique », sous laquelle se présentait cet objet bizarre à la communauté scientifique ? Il faut retourner à la fondation de la SPR pour en saisir le sens exact.

Hallucinations véridiques et hallucinations télépathiques

L'étude des hallucinations véridiques remonte à la fondation, en 1882, de la Society for psychical research, dont la plupart des membres étaient des savants respectés. Dans ses buts, figure l'étude, par enquête, « de témoignages solides en ce qui concerne les apparitions au moment de la mort ou à d'autres moments... » (voir notre traduction de ses buts, Le Maléfan, 1999, p. 330). La SPR naissante procéda, en effet, à une vaste enquête par voie de presse, en diffusant l'annonce suivante : « Vous est-il arrivé d'avoir l'impression nette de voir un être humain ou d'être touché par lui, sans que vous puissiez rapporter cette impression à aucune cause extérieure? Vous est-il arrivé dans les mêmes conditions d'entendre une voix humaine? Il ne s'agit ici que des impressions que vous avez éprouvées lorsque vous étiez complètement éveillé. »

Cette première recherche, menée par Frédéric Myers et Edmond Gurney, auxquels s'adjoindra Frank Podmore, fut publiée en 1886 dans *Phantasms of the living* (Gurney, Myers, Podmore, 1886). Cet ouvrage en deux tomes, de plus de mille pages, auquel fait référence Marillier dans son exposé, contient, essentiellement, des témoignages. Il contient, également, des discussions théoriques très fournies, notamment au sujet de l'hallucination, discussions presque inexistantes dans la traduction française, que devait en faire Léon Marillier en 1891. Il contient, enfin, une théorie générale, rendant compte du concept même d'hallucination véridique.

Myers est incontestablement le maître d'œuvre de ce travail de synthèse. Deux points lui paraissent

^{1.} Cette enquête était également menée en Allemagne, par Max Dessoir et von Schrenck-Notzing ; en Russie par M. Kleiber et N. Grote.

^{2.} Une telle enquête constituait une innovation dans le champ de la psychologie, en matière de technique d'enquête et d'internationalisation du recueil de données (Pétard, 1996), mais, aussi, quant au traitement statistique de ces données (Hacking, 1988).

avoir été démontrés par les résultats de l'enquête : 1º qu'il existe bien un nombre significatif de cas « d'apparitions » ou d'hallucinations chez des sujets normaux; 2º qu'un grand nombre de ces témoignages rapportent que ces « apparitions » se sont produites au moment de la mort de la personne « apparue » ou juste après la mort ou encore à un moment qui en est très voisin, comme lors d'un danger mortel ou d'une maladie grave de la personne concernée. De sorte, précise Myers, qu'il a été conduit, notamment avec Gurney et ceci dès 1883, à supposer qu'il existe une forte analogie entre la transmission de pensée, telle qu'elle a pu être observée dans une série d'expériences faites par la SPR avec le « jeu du vouloir », où le contact involontaire entre l'opérateur et le sujet servait généralement de modus operandi, et ces cas spontanés, pour lesquels le terme télépathie a été forgé par lui-même en 1882. Par télépathie, il s'agit, donc, de nommer une action cachée d'un esprit sur un autre, en dehors des voies sensorielles habituelles. Cette action, précise encore Myers, est la transmission à distance d'un sentiment ou d'une pensée, d'un pathos. Or, les cas réunis par l'enquête montrent que le moment de la mort ou ceux de danger vital sont propices à de tels échanges entre un sujet mourant ou en danger et quelqu'un de son entourage, qui en est, ainsi, averti par une perception sous forme d'apparition, de vision ou seulement de sensation. C'est pourquoi il s'agit bien d'« hallucinations véridiques » (traduction de Marillier pour veridical hallucinations; voir Gurney, Myers, Podmore, 1891, p. 55), au sens où elles correspondent à un fait réel perçu, d'une part, et que, d'autre part, elles ne peuvent être une illusion. Il s'agit, enfin, d'« hallucinations télépathiques », puisque la télépathie, telle que définie plus haut, est au principe de leur production.

On remarquera l'oxymore, que constitue cette dénomination d'hallucination véridique, revient, précisément, sur la définition, par Esquirol, de l'hallucination comme différente de l'illusion et comme perception sans objet. Pour Myers et ses collègues, il s'agit ainsi de différencier ces hallucinations des hallucinations des aliénés et dégénérés, en supposant une zone frontière entre la normalité et la pathologie. Cependant, au chapitre 9 des Phantasms of the living (1886), les auteurs concèdent que ces hallucinations, comme toutes les autres, sont le résultat d'un état anormal de l'esprit. Toutefois, il y aurait diverses variétés d'anormalité, les unes relevant de la pathologie et les autres de l'action d'un esprit sur un autre, soit de la télépathie. Dans ce dernier cas, l'anormal n'est pas synonyme de pathologie, mais d'un fonctionnement autre de l'esprit, comme d'une définition particulière de l'hallucination. Cet aspect est fondamental pour saisir l'intérêt épistémologique de la

démonstration des chercheurs de la SPR, au-delà ou en deçà de leurs affirmations sur l'existence de la télépathie. Selon eux, en effet, l'esprit ne se diviserait pas seulement en un fonctionnement normal et anormal, mais il aurait, encore, un fonctionnement tiers ou modifié dans des circonstances exceptionnelles. L'oxymore d'hallucination véridique tente, ainsi, de saisir cette dimension, sa formulation même indiquant qu'une contradiction, et non une impossibilité, cherchait à être dépassée.

Concernant le mot *phantasm*, qui sert au titre de l'ouvrage, Myers indique, au début de son « Introduction » (1886), qu'il condense l'ensemble des phénomènes perceptifs, visuels, auditifs et tactiles, collectés par l'enquête. Certes, il renvoie, écrit-il, à *phantom* (fantôme), mais il paraît approprié pour unifier le tout.

Phantasms et hallucinations sont, donc, considérés sur le même plan. Or, le mot phantasm contenait une amphibologie, voire une ambiguïté, telles que sa traduction posait problème et révélait, du même coup, les enjeux potentiels contenus dans la perspective de la SPR. Léon Marillier a, ainsi, choisi, pour le français, le titre Les hallucinations télépathiques (1891).

Le terme anglais *phantasm* signifie, d'abord, apparition, illusion. Phantasma, du grec, signifie également apparition ou vision, puis fantôme ou spectre. Or, en français, d'après le Petit Robert, fantasme avec un f est une variante de phantasme avec ph, et le changement entre les deux se serait effectué en 1891, soit l'année de la parution, en français, des Hallucinations télépathiques. Ce livre, et ce thème, très prisé par le public, auraient-il joué un rôle dans ce changement? Rien ne nous permet de l'affirmer avec certitude. Nous ajouterons encore que, parmi les définitions de phantasme, en français, on trouve, au Moyen Âge, celle de fantôme et d'illusion, mais, au début du XIXe siècle (1836), en médecine, celle d'hallucination. Sur ce point, le Littré apporte une précision supplémentaire, puisqu'il indique que « phantasme » est une « lésion dans laquelle le malade croit voir des objets qu'il n'a pas devant les yeux. » Enfin, précisons que l'acception moderne de « fantasme », soit son acception psychanalytique, a connu plusieurs graphies, recouvrant des débats théoriques et conceptuels. Dans les écrits de Sigmund Freud, on trouve, en effet, le terme de *Phantasie* (qui renvoie, d'abord, à imagination, puis, dès 1897, à réalité psychique inconsciente).

Ces précisions sémantiques révèlent bien que la fin du XIX° siècle fut un moment de refondation, autant que de bifurcation, dans les définitions du mot phantasme. Or, ces évolutions semblent contemporaines, comme cause ou effet, des nouvelles définitions des activités psychiques. Le

choix, de Léon Marillier, de traduire Phantasms of the living, par Hallucinations télépathiques, s'il n'est pas complètement contradictoire avec certaines formulations du texte original, tranche, cependant, une question, qui s'y trouve posée, concernant, justement, le statut clinique, mais aussi anthropologique, des témoignages qui en forment le matériau. S'agit-il, en effet, d'hallucinations? et si c'est le cas, il faut pouvoir rendre compte d'une activité hallucinatoire sans folie. S'agit-il d'apparitions ou de visions ? auquel cas il faudrait inscrire le débat dans la tradition du discours religieux sur la mystique, ou encore dans celui du tout nouveau champ du folklore et de l'anthropologie religieuse, dans la perspective, en particulier, de l'anthropologue anglais Andrew Lang ou encore Tylor. Les hallucinations télépathiques ne seraient-elles pas, au fond, une forme de survivance de croyances primitives dans la culture contemporaine?

Une bizarrerie encombrante

La dimension spiritualiste des affirmations des chercheurs de la SPR ne manqua pas, non plus, d'alimenter les réticences des psychologues envers l'étude anglo-saxonne des hallucinations télépathiques. Léon Marillier, dans sa recension de Phantasms of the living, pour la Revue philosophique, remarquait que, quoique l'entreprise ne fût pas sans envergure, d'une certaine façon, tout restait encore à faire, avec la rigueur voulue et sans y ajouter des préoccupations d'ordre religieux, qu'il pensait avoir discernées dans les recherches faites chez ses collègues anglais (Marillier, 1887, p. 401) ³. Dans l'avant-propos à sa traduction des Hallucinations télépathiques, en 1891, il s'inscrira, d'ailleurs, en faux contre Richet, qui affirmait que l'existence de la suggestion mentale et des actions à distance avait été démontrée, ainsi que celle de la télépathie.

De quelles préoccupations pouvait-il s'agir ? Un passage de l'introduction des *Phantasms...* est, ici, assez éloquent. Myers y assume et fait assumer à la SPR une visée spiritualiste forte, puisque l'explication de la transmission à distance, qui constitue la relation télépathique, ne peut être matérialiste, aucune explication purement physique ne lui semblant convenir, bien que l'analogie avec la transmission de pensée par contact inconscient ait servi de base à l'hypothèse télépathique. Myers écrit, en effet : « Si donc la télépathie est un fait démontré, il faut introduire dans l'ensemble des faits d'expérience un élément nouveau qui constituera un sérieux obstacle à la synthèse matérialiste.

Cette conception d'un esprit actif et indépendant du corps, tout à fait nouvelle dans la science expérimentale, se retrouve dans les formes les plus élevées de la religion. Nos expériences suggèrent l'idée qu'il peut exister entre les esprits des relations qui ne peuvent s'exprimer en termes de matière et de mouvement, et cette idée jette une nouvelle lumière sur l'ancienne controverse entre la science et la foi. Si les faits que nous allons étudier sont établis, la science ne pourra admettre plus longtemps qu'il soit impossible que d'autres intelligences que celles des hommes vivants agissent sur nous. » (Gurney, Myers, Podmore, 1891, trad. Marillier, p. 7).

Si Myers et ses confrères ne peuvent pas être considérés comme des spirites, de telles affirmations confirment leur foi dans un « autre monde », mais un autre monde d'une portée différente de celle enseignée par le dogme. Théodore Flournoy écrira, d'ailleurs, que, « pour bien comprendre l'œuvre de Myers, il ne faut jamais oublier cette préoccupation morale et religieuse [démontrer l'existence d'un Au-delà], cette vibration émotionnelle profonde... » (Flournoy, 1911, p. 243). Janet Oppenheim suggère, quant à elle, que les recherches psychiques anglaises, à l'instar du spiritualisme, représentaient, alors, un refuge face à la montée du matérialisme et du désespoir ambiant : elles permettaient de croire en quelque chose (Oppenheim, 1985, p. 4) ⁴.

Voilà, donc, comment se concevait la bizarrerie, à laquelle la communauté scientifique des psychologues et psychopathologues avait consenti à donner une place dans le 1er congrès de psychologie physiologique et, déjà, dans les débats de la Société de psychologie physiologique, dès 1884. On comprend mieux que Léon Marillier ait pu avoir quelque réticence à convenir que la démonstration de cette télépathie et, donc, d'une communication entre les morts et les vivants, puisse être un fait indubitable. Il avait, déjà, manifesté la même prudence, en suite de sa participation comme délégué de la Société de psychologie physiologique aux expériences de Pierre Janet avec Léonie, au Havre, ainsi qu'au sujet des expériences de Jules Ochorowicz sur la suggestion mentale à distance (Marillier, 1887). Mais, comme rien ne devait être rejeté a priori, en ce qui concerne les manifestations du psychisme, credo largement partagé par les psychologues tenant de la nouvelle psychologie

^{3.} C'est une position très proche qu'adopte William James dans le même exercice de recension des *Phantasms...*, puisqu'il indique que l'explication provisoire par la télépathie n'est pas suffisamment démontrée (James, 1887, p. 20).

^{4.} L'aliéniste positiviste Enrico Morselli jugera les recherches de la SPR « néo-mystiques » (Morselli, 1896) et ceux qui croyaient aux hallucinations télépathiques comme des aliénés. On sait, pourtant, qu'il devint spirite, comme son maître Lombroso, après la conversion de ce dernier en suite des expériences avec Eusapia Palladino.

et d'autres intellectuels ⁵, la suggestion mentale, comme la télépathie, c'est-à-dire la communication à distance entre deux sujets, en dehors des canaux connus, étaient tenues comme des probabilités phénoménologiques, qui restaient, néanmoins, à démontrer. Cependant, une dose de scepticisme, un frein, aussi, à la fascination du merveilleux, voire une rigueur méthodologique, conduisaient à penser qu'on ne devait recourir à de telles hypothèses qu'après avoir éliminé celles de la fraude, de l'illusion ou des causes plus logiques, mais, aussi, plus nouvelles, qui ne sont pas moins difficiles à objectiver sinon à admettre. Parmi celles-ci, celle de l'inconscient. Marillier indiquait, ainsi, dans son analyse des *Phantasms of the living*, au sujet de la méthode du recueil des témoignages par enquête, que tout témoignage, en matière judiciaire, notamment, comme le souligne Tarde, peut être « inconsciemment fabriqué », et que l'histoire, qui en résultera, sera prise, très sincèrement, pour une vérité par le sujet (Marillier, 1887, p. 415). De sorte que « la part du sujet dans les hallucinations télépathiques est très considérable : il y met beaucoup du sien, semble-t-il [...] » (Marillier, 1887, p. 417).

Il paraît, ainsi, évident que le mot hallucination, lorsqu'il était utilisé en dehors de l'aliénation, semblait recouvrir un inconscient non physiologique et non réflexe, au surplus figuré en des images et sensible en des impressions, tout en dépassant la contradiction (ou « l'absurdité » comme l'écrit Marillier dans sa recension des Phantasms...) entre les termes psychique et inconscient, puisque, ce qui est, alors, nommé inconscient, n'est généralement pas considéré comme relevant des activités psychiques et ne peut être intelligent, sinon intelligible. Le problème des hallucinations télépathiques permettait soumettre une telle hypothèse, Léon Marillier en était convaincu. Toujours dans sa recension des Phantasms... pour la Revue philosophique, il incitait les psychologues à postuler cet inconscient, à propos des hallucinations télépathiques, bien sûr, mais aussi pour d'autres objets. S'intéresser à l'inconscient, à cette part encore largement inconnue du psychisme, donnera « la solution de bon nombre des problèmes qui embarrassent le plus la science de l'esprit » écrivait-il (Marillier, 1887, p. 422) (c'est nous qui soulignons). Janet, entre autres, sera au rendez-vous, mais avec le terme de subconscient, alors que, pour Myers, il s'agira du subliminal.

Nul doute que les hallucinations télépathiques constituaient un « problème embarrassant », et, certainement, un peu plus que la transmission de

pensée, également en discussion lors du 1er congrès de psychologie physiologique. Cette dernière pouvait en effet être envisagée comme un lien mécanique entre deux sujets, une faculté nouvelle, certes, mais naturelle et, déjà, connue sous le nom de seconde vue des magnétiseurs. Ce n'était pas le cas avec les hallucinations télépathiques, qui apparaissaient plus difficiles à admettre. Léon Marillier put, donc, conclure sa présentation des travaux de la section sur les hallucinations du 1er congrès de psychologie physiologique, par l'annonce d'une enquête élargie à d'autres pays, sur la base du questionnaire utilisé en Angleterre et en France, et dont les résultats seront présentés au prochain congrès de psychologie, par un comité permanent, chargé d'élaborer un rapport général.

LES HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES DANS LES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE PSYCHOLOGIE DE 1892 ET 1896

Nous avons vu que Léon Marillier a cherché à réduire la phénoménologie et les présupposés spiritualistes, qui accompagnaient les hallucinations télépathiques, en se centrant sur le problème plus général et moins douteux des hallucinations chez les individus normaux. Ce sujet était, d'ailleurs, à l'ordre du jour en psychopathologie. La présentation, qu'il fait, de l'enquête dans les pays de langue française, lors du congrès international de psychologie expérimentale, à Londres en 1892, confirme cette orientation.

Hallucinations télépathiques et hallucinations coïncidentes

C'est, d'abord, le président du Congrès, Henry Sidgwick, qui lut, en séance générale, le rapport de la SPR. sur « L'enquête statistique sur les hallucinations », menée, en Angleterre, depuis le dernier congrès (Sidgwick, 1892). On remarquera ici que le terme d'hallucination télépathique n'apparaît pas dans le titre, conformément aux décisions du précédent congrès, puisque c'est la fréquence des hallucinations dans la population générale qui est l'objet principal de l'enquête, ce qui relativise d'emblée la problématique télépathique. Sidgwick précisa, ainsi, que le comité permanent avait veillé à ce que les témoignages recueillis n'émanent pas de personnes souffrant de délire ou malades ou présentant manifestement des signes d'une quelconque pathologie pouvant produire des hallucinations. Cependant, Sidgwick termina son exposé en affirmant qu'un certain nombre de cas confirment l'existence de la télépathie, toujours définie comme la coïncidence, statistiquement significative, d'une mort ou d'un accident avec une apparition/hallucination. De nouveaux résultats doivent être publiés dans la revue de la SPR annonça-t-il en conclusion.

^{5.} Comme le philosophe Frédéric Paulhan [1856-1931] (Pauhlan, 1892).

Léon Marillier prit ensuite la parole et indiqua que l'enquête française avait été entièrement faite par ses soins, ce qui montre bien l'importance que cet auteur, tôt disparu en 1901, a pu prendre dans le relais, en France, de la question des hallucinations télépathiques (Marillier, 1892a). Elle a commencé le 15 avril 1889, précisa-t-il, et s'est terminée le 30 juin 1892. Elle a porté sur la France, la Suisse et la Belgique, et contient quelques autres réponses d'autres pays francophones. Six mille questionnaires ⁶ ont été envoyés, notamment à des professeurs de facultés, de lycées et de collèges, ainsi qu'aux membres de la Société de psychologie physiologique et de la Société des traditions populaires, aux pasteurs, inspecteurs primaires, médecins, pharmaciens et vétérinaires, à des journalistes, des écrivains et des artistes. De plus, des annonces sont parues dans la Revue scientifique, la Revue philosophique, le journal Le Temps et dans l'entête à l'édition française des Phantasms of the living. La qualité intellectuelle des destinataires a été explicitement recherchée, rappela Marillier, selon les directives de la commission des hallucinations du précédent congrès.

Sans doute, un peu dépité, Marillier avoua que peu de personnes lui ont retourné le questionnaire. Le nombre total des réponses a été de 3 493 et 679 ont été affirmatives. Marillier invoqua « la répugnance générale des Français pour les enquêtes psychologiques » (Marillier, 1892a, p. 68), rappelant que celle de Ribot sur l'hérédité n'avait pas eu plus de succès ; un grand nombre de personnes a eu la crainte qu'on mette en doute sa santé mentale ou son intelligence, et d'autres personnes ont refusé de répondre pour ne pas alimenter le relent de « spiritualisme » dégagé par le thème de l'enquête ; d'autres encore, au contraire, ont été froissées dans leurs convictions religieuses et ont pensé que l'enquête cherchait à expliquer les miracles par la folie. Des pasteurs ont, ainsi, refusé de « s'associer à notre œuvre de matérialisme et de destruction », déplora Marillier, et « le clergé catholique a brusquement arrêté en Bretagne une série de recherches dont j'attendais des résultats intéressants » (Marillier, 1892a, p. 68).

L'enquête lui paraît, donc, ne pas avoir le même caractère de certitude que celle qui a été menée en Angleterre, présentée, avant lui, par Sidgwick. Euphémisme, sans doute, pour dire qu'il n'en retire pas les mêmes conclusions. La première, peu commentée par les Anglo-Saxons, fait-il remarquer, est bien la prédominance statistique des hallucinations visuelles sur les hallucinations « auditives vocales » dans les témoignages recueillis. Or, poursuit Marillier – qui se soutient ici de

6. Toujours celui élaboré par la SPR en 1882.

l'enseignement reçu à l'asile Sainte-Anne par Valentin Magnan, en particulier sur les psychoses (Le Maléfan, 2005) –, « on sait que dans les cas d'aliénation mentale cette proportion est renversée. Les hallucinations auditives et en particulier les voix, les hallucinations tactiles sont beaucoup plus fréquentes chez les aliénés que les hallucinations visuelles [...] ». Et il ajoute, point qui aura son importance : « On pourrait soutenir que les hallucinations auditives s'oublient plus aisément que les hallucinations visuelles, mais si cela est vrai pour les hallucinations auditives non vocales, cela ne l'est point pour les hallucinations vocales dont le souvenir est au contraire extrêmement persistant dans la majorité des cas » (Marillier, 1892a).

Par cette remarque, d'une grande finesse clinique, Marillier se situe à contre-courant du rôle que pouvait, alors, jouer la clinique de l'hystérie comme creuset de la psychologie dynamique. De prendre en compte le champ des psychoses comme autre figure de l'altérité fut, sans doute, un contrepoids d'importance dans l'interprétation qu'il donna à l'hallucination télépathique. Du reste, il ne parle plus d'hallucinations télépathiques dans son exposé, mais d'« hallucinations coïncidentes », terme moins compromettant et qui laisse supposer une autre explication que celle d'un transport télépathique par des voies non sensorielles. Toutefois, il faut encore que les témoignages, rapportant une coïncidence entre une hallucination et un fait réel, soient probants. Si les récits lui semblent « sincères », il ne peut dire dans quelle mesure les coïncidences rapportées sont exactes. Aussi, conclue-t-il en proposant de recueillir encore d'autres témoignages qu'il « espère pouvoir [...] donner ultérieurement ». À notre connaissance, il ne le fit jamais.

Deux autres conclusions, tirées de l'enquête, sont encore énoncées par Léon Marillier : 1° qu'il existe bien, statistiquement, des hallucinations chez des sujets normaux, différentes de celles des aliénés ; 2° que, compte tenu du pourcentage de récits de première main d'hallucinations coïncidentes, il faudrait admettre la probabilité de la télépathie... Mais Marillier pondère, aussitôt, cette possibilité, en rappelant quelles réserves il convient de faire et de quelle prudence il faut user pour utiliser les faits qu'il a réunis.

La télépathie est, donc, admise du bout des lèvres et, sûrement pas, dans les mêmes termes que chez les chercheurs de la SPR anglaise. D'ailleurs, Marillier, encore, dans le compte rendu qu'il fera du congrès de Londres, dans la *Revue philosophique*, sera plus que laconique au sujet de l'enquête statistique sur les hallucinations, n'esquissant aucune conclusion pour le lecteur (Marillier, 1892b, p. 505). Il écrit, du reste, que cette enquête sur les hallucinations des sujets normaux a été déclarée close, ce

qui contredit ce qu'il avait, lui-même, proposé, à Londres, comme suite à donner. De plus, et pour plus de clarté, comme il l'indique au début de son compte rendu, il répartit en quatre groupes les communications faites à ce congrès ; or, le résumé qu'il donne, sur l'enquête, se retrouve dans le quatrième groupe, que Marillier intitule « Pathologie mentale et hypnotisme », alors que, nous l'avons dit, les résultats des enquêtes ont été lus dans la séance inaugurale du congrès. Pouvait-on, autrement dit, extraire artificiellement le concept d'hallucination de son ancrage médical et psychopathologique ? Il semble bien que non.

Mais on peut, aussi, voir apparaître, dans ce même compte rendu, au sujet des expériences de crystal-vision, menées par Myers, pour produire expérimentalement des hallucinations, la locution « états subconscients ». Le terme d'inconscient n'est donc plus de mise, au profit de ce qui est sous la conscience et du subconscient de Pierre Janet. Un cadre épistémologique s'affirme, ici, qui ne cessera de prendre de l'ampleur, à la hauteur, d'ailleurs, de la nécessaire digue à construire pour éviter tous les débordements, qui entacheraient la scientificité de l'étude de cette zone. La mention, elle aussi laconique, que fait Marillier, dans son compte rendu, du discours « éloquent » de Charles Richet, au congrès de Londres, sur l'avenir de la psychologie, en est un signe. Ce dernier estimait que des données existent, qui permettent de supposer que l'intelligence humaine a des ressources extraordinaires et que des forces insoupçonnées sont en elle : une « psychologie transcendantale » devrait voir le jour, qui expliquera les phénomènes de clairvoyance, de transmission de pensée, de pressentiment, etc. Tel était, pour Richet, «l'avenir de la psychologie» (Richet, 1892). Ce n'est pas ainsi que le voyaient tous ses confrères français. Un partage se fera, en effet, de plus en plus nettement, entre ce qui est probable - ou « aventureux », selon le mot de Pierre Janet (Janet, 1892a) – et ce qui est admis comme objet légitime, au sein de la psychologie. Or, un tel partage séparait, également, des définitions de l'inconscient, comme du psychisme.

HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES, SUITE ET FIN

Quoiqu'ait pu écrire Marillier, il fut encore question de l'enquête sur les hallucinations des sujets normaux, lors du III^e congrès international de psychologie, à Munich, en 1896. Il s'agissait, cependant, uniquement de l'enquête poursuivie par la SPR, après le congrès de Londres et dont les premiers résultats avaient déjà paru dans les *Proceedings of the Society for psychical research*, en août 1894 (Sidgwick, 1894). Ce ne fut pas Henry

Sidgwick qui en présenta les conclusions, mais sa femme. Cette fois, non plus, il n'est question, directement, dans le titre même de la conférence de M^{me} Sidgwick, des hallucinations télépathiques. Sa conférence s'intitule, en effet, « À propos d'une enquête sur les hallucinations des sens éprouvées par des personnes saines d'esprit » (Sidgwick (Eleanor), 1896). Nous ferons, un peu plus loin, quelques analyses de l'intervention de M^{me} Sidgwick. Intéressons-nous, d'abord, à la lecture que fit Alfred Binet, le tout récent directeur du Laboratoire de psychologie de la Sorbonne, du texte publié dans les Proceedings of SPR, en 1894. Une autre façon d'aborder le problème des hallucinations télépathiques, de le mettre en perspective et d'en tirer ce qui en est légitimement concevable s'y trouve proposée.

Alfred Binet, lecteur des travaux de la SPR

Binet développe ses arguments dans un compte rendu assez copieux de l'article de la SPR, pour la toute nouvelle *Année psychologique* (Binet, 1894). Il pense devoir donner une analyse détaillée de ce travail, à cause de son importance et des renseignements qu'il fournit sur la nature psychologique des hallucinations. La bibliographie concernant les hallucinations est devenue très riche, écrit-il, et elle peut être divisée en trois parties : celle relative aux hallucinations des aliénés ; celle traitant des hallucinations provoquées dans l'hypnotisme et celle concernant des « sujets sains », dont la première étude méthodique a été réalisée par l'enquête de la SPR. Ses résultats sont publiés dans l'article que Binet souhaite analyser.

Cet article, fait remarquer Binet, se scinde en deux parties bien distinctes, et d'« un intérêt bien différent », l'une portant sur les caractères généraux des hallucinations, l'autre sur la télépathie, partie « qui n'est pas la moins longue », mais au sujet de laquelle il ne dira que « quelques mots très brefs, en terminant, sur les résultats télépathiques de l'enquête » (Binet, 1894, p. 495) (c'est nous qui soulignons).

L'originalité de cette dernière formulation, dont on ne saisit pas bien le sens, ne doit pas masquer que ces remarques sont, à tout le moins, critiques et montrent, chez Binet, une réticence à admettre la question de la télépathie, telle qu'elle est posée, réticence, qui se fonde, avant tout, sur sa conception de la psychologie. Dans une note de son compte rendu de lecture, après avoir salué le mérite des chercheurs de la SPR pour s'être attelés à un si rude labeur de collection de témoignages, il rappelle qu'en France, une revue trimestrielle, les Annales des sciences psychiques, s'occupe, à peu près, des mêmes questions, que les Proceedings de la SPR, mais avec moins de zèle et d'efficacité dans les moyens et la méthodologie expérimentale.

Or, il entend protester contre l'amalgame entre les mots psychique et psychologique, car « on appelle recherches psychiques des recherches de télépathie, recherches qui n'ont pas plus de rapport avec la psychologie proprement dite qu'avec la physiologie ou la physique. C'est une confusion de mots qui peut devenir préjudiciable à la psychologie » conclue-t-il (Binet, 1894, p. 495). Dont acte!

À la fin de son compte rendu sur l'enquête de la SPR, Binet revient, comme il l'avait annoncé, sur la seconde partie du travail consacré à la télépathie. Le commentaire est bref, en effet, et Binet considère que ces recherches sortent du cadre de sa publication. Car que peut dire le psychologue, expose-t-il, d'une hypothèse, non pas psychologique, mais psychique, comme la télépathie, qui suppose « une action ou influence s'exerçant dans des conditions telles que les organes des sens ne sont pas mis en jeu » (Binet, 1894, p. 499)? La psychologie n'est-elle pas d'abord l'étude empirique des sensations et des états mentaux qui en dérivent ? De plus, le psychologue est-il habilité à supposer que l'action en question est une hallucination/apparition d'un mourant, mais après sa mort, puisque, comme l'indique Binet, les conclusions de l'enquête, fondées sur une analyse statistique de témoignages, dénombrent 80 « cas d'apparitions arrivant dans les douze heures de décès de la personne représentée, l'halluciné ignorant à ce moment le décès » (Binet, 1894, p. 499). Autrement dit, l'après-mort est-elle un objet possible pour la psychologie, qui s'occupe par essence du vivant? Binet ne peut évidemment accepter une telle proposition, qui engagerait sa discipline - dont il est devenu, depuis peu, l'un des représentants les plus officiels – sur un champ, qui ne saurait, logiquement déjà, philosophiquement ensuite, être le sien. De sorte que l'avis de Binet, s'il prend la suite de celui de Marillier, dont il était, d'ailleurs, un ami très proche, accentue la différence, stratégique, à opérer entre deux champs, celui des sciences psychiques et celui de la psychologie.

Sa position n'est, pourtant, pas aussi tranchée sur cette affaire de la télépathie, car il semble, en même temps, vouloir que la psychologie en dise quelque chose, de définitif sans doute. Comment comprendre autrement cette autre note, qui clôt la recension de Binet et semble relancer la réflexion qu'il ne souhaitait pas mener ? Il informe, en effet, les lecteurs de L'année psychologique qu'à la suite d'un court compte rendu des recherches de la SPR, qu'il a publié dans le journal Le Temps, il a reçu une lettre d'un étudiant en médecine, rapportant un fait de télépathie, dont il donne le détail. Il juge l'observation intéressante, mais guère concluante. Pourtant, Binet ne s'en tiendra pas là et publiera, l'année suivante, des réflexions plus approfondies

sur ce cas, qui sont, en fait, l'amorce d'une position sceptique et de conquête envers la télépathie. Or, la revue dans laquelle il publie est... les *Annales des sciences psychiques*.

La soi-disant télépathie

Le texte de Binet apparaît dans la rubrique « Documents originaux » des Annales des sciences psychiques et se présente comme une « contribution à l'étude de la soi-disant télépathie » (Binet, 1895). Tout semble, donc, déjà dit dans le titre, et Binet renchérit dès l'introduction, en rappelant son scepticisme affiché, quant à « la question de l'action morale à distance », mais évoque, aussitôt, l'intérêt de la lettre, qu'il a reçue de cet étudiant en médecine parisien, affirmant avoir une observation très probante de « suggestion télépathique », à tel point qu'il lui a donné rendez-vous pour la recueillir. Elle décrit une supposée coïncidence entre l'audition de son nom par l'étudiant, qu'il reconnaît être prononcé par sa mère, et une attaque d'apoplexie de son père, ses parents habitant, alors, à Damas. Le récit est corroboré par des attestations et des copies de lettres de l'étudiant envoyées à sa famille, avant et après l'incident. Binet voit un cousin, qui confirme le témoignage, et il écrit même aux médecins qui ont soigné le père. Leur réponse relativise l'affirmation de la stricte coïncidence : trois jours ont, en fait, séparé l'attaque apoplectique de l'hallucination. De plus, l'étudiant avait acquis la certitude que son père était malade, plusieurs jours avant que cette crise ne survienne. Binet peut alors conclure... qu'il se dispense de conclure dans un sens ou dans l'autre, et qu'il garde personnellement l'attitude de « bienveillant scepticisme », qui lui paraît être légitime en pareille matière. Mais, d'une certaine façon, le ver est dans le fruit, la démonstration étant faite que les témoignages les plus probants sont toujours à réviser. Piéron, on le verra, saura s'en souvenir. En quelque sorte, Binet a démontré, sans heurter personne de front, que la télépathie n'est une hypothèse, que pour ceux qui y croient déjà et qu'elle relève, sans doute, de la suggestion. De fait, il dénonce ce qui est une position épistémologique intenable, au regard de l'expérimentation et du doute méthodique. L'expression « la soi-disant télépathie », employée dans le titre de son article, exprime, donc, à la fois le doute sur la réalité d'un phénomène et sur les méthodes, qui, jusqu'alors, ont cherché à l'objectiver.

Critiques munichoises

Parmi les méthodes, le calcul des probabilités, sur lequel repose toute la démonstration scientifique de l'existence de la télépathie ou des « coïncidences avec la mort », ne pouvait échapper à une

telle critique. Elle fut largement présente, lors de la discussion du rapport présenté par Eleanor Sidgwick au 3° congrès international de psychologie de Munich, en 1896, qui s'était, pourtant, étoffé du bilan, plutôt positif, de William James, pour l'enquête américaine. Et il n'est pas surprenant que ce fut Charles Richet, qui prit la défense de la méthode probabiliste dans le débat, lui, qui avait introduit, le premier en France, le calcul des probabilités dans l'objectivation des suggestions mentales (Richet, 1884). Pour lui, malgré les quelques erreurs de détail de l'enquête, l'énorme nombre, attestant d'une coïncidence, confirme qu'il demeure « très probable qu'il y a des hallucinations véridiques » (Richet, 1896, p. 402).

Marillier était présent à ce congrès de Munich et n'a pas exposé de résultats nouveaux ni, d'ailleurs, pris part à la discussion du rapport de M^{me} Sidgwick. Avait-il renoncé? Avait-il compris que l'objet était trop compromettant ? Il n'y a pas, à notre connaissance, de position clairement énoncée par Marillier sur ce sujet, mais son amitié avec Binet, que nous avons signalée tout à l'heure, a pu renforcer un scepticisme déjà perceptible. Il fit, néanmoins, comme à l'accoutumée, un compte rendu du congrès pour la Revue philosophique. Au sujet du rapport « définitif » sur les hallucinations éprouvées à l'état de veille par des sujets normaux, il se borne à signaler le résultat statistiquement positif, en faveur de l'hypothèse de la télépathie, sans autre commentaire (Marillier, 1896, p. 412).

Notons encore que son compte rendu du congrès permet de discerner deux orientations, s'affirmant dans les questions abordées par les sciences psychiques et les « confins de la science » psychologique (Janet, 1897, p. 27): les travaux du psychologue Théodore Flournoy sur l'imagination subconsciente de certains médiums et ceux sur le transfert de pensée (Henry Sidgwick) ou la communication de pensées par la suggestion mentale (Liébeault). Ces deux voies viendront limiter, ou réduire, selon le vœu de Janet exprimé quelques années plus tôt (Janet, 1892b) ⁷, les interprétations du sens à donner à la télépathie, comme les explications de la télépathie elle-même en tant que communication par des voies sensorielles non connues, points sur lesquels se finira le débat avec la communauté scientifique des psychologues, en France, pour la période qui nous occupe.

Télépathie ou harmonie intellectuelle ?

L'enquête anglaise sur les hallucinations des sujets normaux est, donc, maintenant terminée, mais l'étude de la télépathie se poursuit, au sein de la SPR et dans d'autres pays. En France, plusieurs articles paraissent régulièrement dans les *Annales des* sciences psychiques sur ce thème, rapportant essentiellement des témoignages. Le sujet de la transmission mentale, qui lui est contigu, est aussi en bonne place. Cependant, l'intérêt pour les hallucinations télépathiques est relancé, dans le public, par l'initiative de l'astronome et spirite, Camille Flammarion. À travers un questionnaire diffusé dans la presse, en 1899, sur le modèle anglais et de son compatriote Marillier - dont Flammarion pense que sa traduction du titre du livre de Gurney, Myers et Podmore « dénaturée » –, il récupère 4 000 réponses. Certaines confirment l'existence des « manifestations » de mourants, et non de morts, précise Flammarion; de plus, le terme de « télesthésie » lui paraît plus adapté que celui de télépathie, puisque ce dernier renvoie à maladie (pathos) alors que la majorité des témoignages indiquent qu'il s'agit d'une information quelconque, transmise à distance (Flammarion, 1899). L'ensemble des lettres recues, assorti des commentaires de Flammarion, sera publié, en 1900, dans son ouvrage L'inconnu et les problèmes psychiques. Ces multiples témoignages le conforteront davantage encore dans sa croyance en des forces inconnues et en la survivance de l'âme (Fuentès, 2002). De sorte que Flammarion, malgré sa renommée scientifique et le succès public de ses ouvrages, ne pouvait représenter un interlocuteur sérieux pour les psychologues cherchant à étudier la télépathie.

Du reste, l'attitude de la psychologie officielle, envers les représentants du spiritisme, qui revendiquaient une place dans l'étude expérimentale des facultés nouvelles de l'esprit et de la médiumnité, devait se radicaliser au cours du IVe congrès international de psychologie qui se tint à Paris, en août 1900 : il fut explicitement demandé, aux spirites, de ne plus importuner les savants par leurs propositions fantaisistes, relevant de la névropathie (Parot, 1994). Le côtoiement avec la frange la plus idéologique du psychisme prenait fin, en même temps que le risque de confusion entre la psychologie et les études psychologiques, telles que les définissaient les spirites. Mais, lors du même congrès, fut également annoncée la création de l'Institut psychologique international qui, deux mois auparavant, lors de sa véritable fondation, se baptisait Institut psychique international et qui deviendra Institut général psychologique en 1902 (Plas, 2000, p. 147). Jules Ochorowicz le présente comme « permanent pour toute sorte de recherches psychologiques (sans exclure celles qui ne sont pas encore entrées dans le domaine officiel de la psychologie)... » (Ochorowicz, 1901,

^{7.} Janet ne s'exprimait pas directement au sujet des hallucinations télépathiques, mais à propos des « questions prétendues nouvelles », dont s'occupent la SPR et les *Annales des sciences psychiques*. « Tout cela ne tardera pas à être précisé, distingué, réduit à ses justes proportions » (Le spiritisme contemporain, *Revue philosophique*, *XXXIII*, 1892, p. 439).

p. 137). Ribot, dans son discours d'inauguration du congrès, au sujet de la création de cet institut, avait déjà précisé que son programme faisait une large place aux « parties avancées, aventureuses de la psychologie expérimentale, mais non les moins séduisantes » Il y voyait un excellent moyen d'étudier « les phénomènes que la Société de Londres a proposé d'appeler « supranormaux » – terme mieux approprié que surnaturels » (Ribot, 1901, p. 46). La volonté de faire science de phénomènes non habituels et perçus comme à la marge des objets officiellement reconnus, cependant très populaires et intéressant le savant comme le profane, n'avait, donc, pas pris fin, et toutes les « bizarreries » n'avaient pas encore livré tous leurs secrets.

La courte histoire de cet Institut est paradigmatique du destin du côtoiement entre sciences psychiques et psychologie en France. Nous renvoyons à l'ouvrage de Régine Plas, qui retrace cette succinctement histoire (Plas, 2000, p. 147-152), pour ne retenir que les contributions des membres de l'Institut général psychologique portant sur la télépathie. Elles ne sont, à notre connaissance, qu'au nombre de deux, mais décisives dans la manière d'aborder le thème. De plus, elles ont été présentées dans le cadre de la Société de psychologie, créée au sein de l'Institut, par Pierre Janet et Georges Dumas, dès 1901, et qui deviendra l'actuelle Société française de psychologie. C'est dire que, parallèlement aux travaux menés par le groupe d'études des Phénomènes psychiques de l'Institut, la psychologie, qui se voulait officielle, universitaire et expérimentale, souhaitait traiter, à sa manière et selon les méthodes et les objectifs qui étaient les siens, toutes les manifestations de l'esprit, aussi « bizarres » soient-elles. Deux noms sont, ici, à retenir, concernant l'étude de la télépathie : Nicolas Vaschide et Henri Piéron.

Vaschide, jeune psychologue d'origine roumaine, est présenté à Alfred Binet en 1894, à l'occasion d'une série de conférences faites à la faculté de Bucarest 8. Ce dernier lui propose de venir travailler avec lui au Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. Arrivé à Paris en 1895, il devient, en 1899, chef de travaux au Laboratoire de psychologie expérimentale dirigé par Édouard Toulouse à l'asile de Villejuif, puis directeur-adjoint au Laboratoire de psychologie pathologique à l'École des hautes études. Sur le sujet des hallucinations télépathiques, il a, d'abord, publié deux longs articles, en anglais, dans la revue The monist (Vaschide, 1902), dans lesquels il commente les travaux de la SPR et livre ses expériences personnelles et, surtout, ses conclusions,

dont il fait part à ses collègues français, lors d'une séance de la Société de psychologie. Or, ce n'est pas lui, directement, qui présente ce travail, mais Henri Piéron, autre jeune psychologue, initié par Binet, qui collabore avec Nicolas Vaschide chez Édouard Toulouse. La communication est, au reste, une communication commune. Elle expose une expérience de télépathie entre Vaschide et Piéron, à même d'illustrer les conclusions, auxquelles est déjà arrivé Vaschide, à savoir que « lorsqu'on constate l'existence des hallucinations télépathiques, il s'agit d'une sorte d'harmonie intellectuelle préétablie », rendue possible « grâce à l'automatisme psychologique et aux influences que subissent les personnes qui vivent dans un même cercle d'idées. de sentiments et particulièrement d'émotions » (Vaschide, Piéron, 1902, p. 117). Pour le démontrer, Vaschide et Piéron se sont astreints, pendant seize jours, à noter leurs états mentaux, relatifs à l'autre, sans se les communiquer. Le bilan fait apparaître un certain nombre de coïncidences, qui, traitées statistiquement, comme l'avait fait Richet pour les suggestions mentales, semblent positives, quoique souvent décalées de plusieurs minutes. Mais l'explication à en tirer ne suppose pas la télépathie – que Vaschide et Piéron ramènent, d'ailleurs, à l'hypothèse d'une connaissance à distance, mais en dehors d'un danger ou de l'agonie, ce qui était pourtant sa définition première. Sans, toutefois, en nier la possibilité, ils affirment que l'harmonie préétablie entre leurs deux esprits leur permettait de penser l'un à l'autre dans des conditions analogues et à des moments rapprochés. Il n'y a, donc, pas eu de télépathie, c'est-à-dire une communication supra-sensible en dehors des canaux sensoriels connus, mais des coïncidences, qui se sont constituées en lien avec la volonté, chez l'un et l'autre, de reconstruire l'occupation probable de l'autre, volonté venant, le plus souvent, « rectifier » la « spontanéité subconsciente » trompeuse. Or, notent les auteurs, la télépathie se manifeste dans les domaines subconscients de l'esprit et non dans la conscience.

La démonstration expérimentale de Vaschide et Piéron cherchait, avant tout, à relativiser la méthode du recueil des témoignages utilisée par les grandes enquêtes sur les hallucinations télépathiques. Se fier à la bonne foi des gens n'est pas scientifique et risque de faire prendre, pour la vérité, ce qui n'est que « racontars » ; c'est une méthode qui manque d'autorité (sic) martèlent Vaschide et Piéron devant leurs collègues de la Société de psychologie (Vaschide, Piéron, 1902, p. 120). Voilà ce qu'ils entendaient d'abord démontrer, avant même de se prononcer sur l'hypothèse télépathique. La critique envers les enquêtes avec questionnaires était, d'ailleurs, partagée : Ribot écrira que les questionnaires envoyés par voie de presse

^{8.} Nous renvoyons à l'étude récente de Huteau (2008) sur Vaschide.

pour une étude scientifique, surtout lorsqu'elle concerne les problèmes de psychologie, ne peuvent guère conduire qu'à une étude statistique de variétés et non à une analyse approfondie. À l'appui de cette remarque, il cite... « l'enquête sur les hallucinations dites véridiques » de la SPR (Ribot, 1904, p. 9). Mais, par quoi remplacer l'enquête en matière de psychologie? Les propositions de Vaschide, au sujet, toujours, des hallucinations télépathiques, soulignent les voies nouvelles pour une méthodologie en accord avec la discipline. Mais, du coup, c'est aussi l'interprétation des hallucinations télépathiques, qui doit changer.

Nicolas Vaschide et les hallucinations télépathiques

Vaschide approfondit sa critique de la méthode du recueil des témoignages dans l'ouvrage qui paraît, après sa mort, sur le thème des hallucinations télépathiques, édité dans une collection éphémère, chez l'éditeur Bloud, la « Bibliothèque de psychologie expérimentale et de métapsychie » (Vaschide, 1908). Ce qui est remarquable, dans l'analyse qu'il y développe, est l'insistance sur la notion de sujet et l'esquisse qui s'y trouve d'une psychologie clinique, qui n'est pas nommée en tant que telle, alors même que la méthode d'étude approfondie des cas de Pierre Janet est louée. Vaschide insiste, en effet, à plusieurs reprises, sur la nécessaire « connaissance intime du sujet » (1908, p. 44), rapportant une hallucination télépathique, indispensable pour dépasser la simple accumulation de témoignages directs ou indirects et fournir une analyse. Et même si ces témoignages viennent de personnes ayant une certaine autorité, celles-ci ne sont pas assez « psychologues » pour se connaître elles-mêmes, faute de méthode.

Vaschide adresse encore, à ses prédécesseurs en recherches télépathiques, une autre critique méthodologique, déjà évoquée par Binet (1894) : l'utilisation des probabilités comme critère d'existence d'un fait. C'est une méthode trop paradoxale, en creux, pour ainsi dire, qu'affectionnent un peu trop « les jeunes psychologues », qui pensent, ainsi, réduire les actes mentaux à des données numériques, déplore Vaschide (1908, p. 80). De plus, les analyses statistiques des enquêtes de la SPR ne lui paraissent pas probantes et rigoureuses, de sorte que les résultats obtenus, notamment ceux présentés à Munich, par Mme Sidgwick, sont parfois forcés et ne tiennent pas compte de facteurs essentiels, qui préoccupent désormais les statisticiens dans leurs analyses, comme la mortalité dans le pays, le village, la ville où vivaient les témoins, le type de milieu social, l'âge et les conditions sociologiques. C'est seulement en intégrant ces données que les psychologues pourront utiliser les statistiques, indique Vaschide, et, encore, en tenant

compte d'un dernier aspect, qu'ils sont à même d'apprécier, sans doute, celui « du coefficient personnel du statisticien, de l'observateur et de l'observé » (1908, p. 81).

Vaschide et Piéron, dans leur premier travail, avaient déjà précisé préférer, aux témoignages recueillis par enquête, des faits positifs, accompagnés de toutes les «circonstances concomitantes», comme celles de la nature des relations entre les personnes, le temps pendant lequel elles avaient été séparées, leurs habitudes de penser l'une à l'autre, etc. C'est ce que leur expérience avait permis de cerner. De sorte que la télépathie ne peut plus être définie, selon eux, comme un fait extraordinaire, supranormal, mais comme le résultat de « l'influence continuelle d'un phénomène naturel » (Vaschide, Piéron, 1902, p. 120). Vaschide conclura, pour sa part, dans son ouvrage posthume, que « les hallucinations télépathiques... ne sont nullement des phénomènes de télesthésie; elles existent plus souvent qu'on ne le croie et, alors, elles reposent sur un état mental particulier. [...] Les cas véridiques [...] [s]'expliquent facilement par une sorte d'harmonie intellectuelle préétablie, donc psychologique. » (Vaschide, 1908, p. 95). Les liens amoureux et la relation mère/enfant sont deux exemples de cette « affinité délicate », d'où résulte un « parallélisme psychique », capable de produire des coïncidences de pensées (Vaschide, 1908, p. 86-87). Les affections, purement émotives ou intellectuelles, partagées dans une vie en commun, conduisent, également, à un tel « mimétisme intellectuel ». Et il n'est pas curieux, précise Vaschide, que, dans toute situation de séparation entre deux êtres, unis par cette vie mentale parallèle, le départ et l'absence, évoquant la mort et la douleur, des hallucinations télépathiques, des coïncidences fortuites, où l'absent paraît avoir été vu, entendu, senti, surviennent sous le coup de l'émotion, et que ce surgissement ait pu correspondre à ses propres sentiments. Il s'agit, alors, d'une idéation, d'une suggestion correspondantes, rendues possibles par une connaissance mutuelle, au sein d'un couple de personnes, du caractère et des « modalités psychiques » de l'autre. Or, poursuit Vaschide, on ignore, le plus souvent, l'existence d'un tel état d'âme pour un autre, car il a ses racines dans le « subconscient ». Étudions, donc, sans trêve, ce monde qui est en nous, écrit encore Vaschide, ce subconscient, qui est « le fond de notre être », avant « d'admettre que notre pensée franchit l'enveloppe crânienne de notre cerveau et vole dans l'espace sous la forme d'une vibration télépathique » (Vaschide, 1908, p. 96). L'explication des hallucinations télépathiques est bien, d'abord, à chercher du côté de « la vie intime », de la « vie psychique, avec ses multiples rouages et ses associations délicates et inconnues », faite d'émotions et de souvenirs, du côté de ce « subconscient avec son travail lent, imperceptible » (Vaschide,

1908, p. 89), qui fait apparaître spontanément des pensées, des images, des odeurs aussi. Et puisque la mort est la plus grande douleur qui puisse arriver à chacun, elle peut suggérer bien des systématisations subconscientes, comme les hallucinations dites télépathiques, qui cherchent, au fond, à nous faire reconnaître désirs et angoisses, note Vaschide. Sur ce dernier point, il ne peut, alors, s'empêcher (*sic*) de livrer son analyse de l'hallucination télépathique de l'agonie de son père, resté en Roumanie, révélant l'étroite relation existant entre eux et la crainte, longtemps enfouie, du fils de la mort du père.

L'insistance, mise par Vaschide, sur le thème de la mort, comme motivation « subconsciente » des hallucinations télépathiques, démontre, incidemment, que l'un de leurs intérêts symboliques et anthropologiques, à ce moment de la culture occidentale, est le rapport direct, si l'on peut dire, à la mort qu'elles supposent. De manière différente, des médiums spirites, les « hallucinés télépathes », levaient le voile sur ce qui est, par essence, obscur et qui devient, d'ailleurs, de plus en plus irreprésentable, tabou, dans la société occidentale de la fin du XIXe et du début du XIXe siècle. De sorte que les hallucinations télépathiques sont une ultime figuration/représentation de la mort, une ultime modalité de l'imaginaire de la mort, avant le refoulement culturel qui l'a frappée. C'est, sans doute, une des raisons de fond de l'accueil de ce thème par la psychologie et la science.

La télépathie selon Henri Piéron

Nous avons noté, plus haut, que Piéron est le deuxième psychologue à s'être occupé des hallucinations télépathiques et à avoir infléchi le sens des interprétations à en donner. Nous avons vu la teneur de son travail réalisé avec Vaschide, mais nous nous intéresserons, ici, à une publication de Piéron seul, celle-ci ayant l'avantage de poser des limites interprétatives strictes, qui feront autorité.

À l'instar de la publication de Binet, celle de Piéron paraît également dans les Annales des sciences psychiques (Piéron, 1902a). Comme elle, l'essentiel est dans le titre : « Un cas d'apparence télépathique. Le fait et l'interprétation ». L'introduction en est incisive et montre que Piéron, qui a été initié à la psychologie expérimentale par son maître Binet, entend enfoncer le clou, déjà engagé, lors du travail avec Vaschide, exposé devant la Société de psychologie. À ceux, qui font l'hypothèse hardie d'une « communication de nature inconnue entre les esprits humains », Piéron propose, à partir d'un cas soigneusement observé et contrôlé par lui-même, de rechercher « une hypothèse convenable ».

Le cas en question concerne une jeune femme, M^{lle} X, qui travaille dans le laboratoire d'Édouard

Toulouse, à l'asile de Villejuif, en compagnie de Piéron. Un jour, elle se montre triste, pleure et, le soir, elle révèle à Piéron qu'elle a cru entendre, durant l'après-midi, la voix d'une de ses amies, Jeanne C..., qui était très malade. Elle est persuadée, maintenant, qu'elle est morte. Le lendemain, elle apprend, à Piéron, qu'en effet, son amie est morte, à peu près à l'heure où elle a entendu la voix.

Piéron entreprend, aussitôt, de recueillir les détails et reconstitue minutieusement les événements, pour donner une interprétation, dépassant le fait brut, qui plaide en faveur d'une action télépathique. Un élément lui paraît d'emblée central, c'est l'existence d'une passion exclusive liant Jeanne C à M^{lle} X, mais que celle-ci ne partageait pas. Si, donc, l'impression étrange, subite, la faible hallucination auditive, ce sentiment de la mort ressentis par M^{lle} X semblent devoir être nettement attribués à une action télépathique, concède Piéron, il faut faire l'hypothèse que « subconsciemment » (Piéron, 1902a, p. 308), cette dernière ne cessait d'être préoccupée, depuis plusieurs jours, par l'état physique de son amie, proche de l'agonie, qu'elle se reprochait de ne pas visiter assez souvent. Lorsqu'elle eut son hallucination, elle se trouvait, à ce moment-là, sous l'influence, plus vivace, de ses idées subconscientes de préoccupation, propose Piéron. Il apparaît qu'à peu près au même moment son amie entrait en agonie et la réclamait, mais, poursuit Piéron, ce n'est qu'une coïncidence « pas tellement extraordinaire », puisqu'on doit supposer une « sorte d'harmonie entre les esprits » de ces deux jeunes filles, et que M^{lle} X n'était pas sans connaître l'évolution de la maladie (la tuberculose) de Jeanne C. Cette hypothèse est « préférable » à celle de la télépathie, bien que celle-ci, reconnaît Piéron, ne peut être catégoriquement repoussée. Dans un sens, écrit-il, il y a bien eu télépathie, soit sentiment à distance, mais non comme une action à distance d'un esprit sur un autre par une voie supra-sensible plus qu'hypothétique et trop spiritualiste voire spirite. De toute façon, poursuit-il, l'explication télépathique est trop obscure, trop complexe et de surcroît pas nécessaire. C'est, d'ailleurs, la même remarque qu'il a adressée à Lalande, dans un article paru dans la Revue philosophique, au sujet de l'explication que ce dernier donne des phénomènes de paramnésie (Piéron, 1902b). Piéron s'étonne, dans ce texte qu'un « philosophe sérieux, comme M. Lalande, fasse appel à la télépathie... Non seulement cette hypothèse ne peut expliquer la totalité des faits et paraît insuffisante aux spirites eux-mêmes, mais encore elle ne ferait qu'expliquer obscurum par obscurius, et cela doit logiquement suffire pour éliminer une hypothèse, surtout chez un philosophe... » (Piéron, 1902b, p. 160).

Le seul fait qu'une autre explication logique puisse rendre compte, de manière satisfaisante, du cas, conclut Piéron, au sujet de l'hallucination télépathique de M^{lle} X, doit conduire à abandonner l'hypothèse télépathique. D'autant, renchérit-il, que si on se donnait la peine d'étudier à fond chaque cas collecté jusqu'à présent par les enquêtes, on serait sûrement conduit à la même conclusion. Autrement dit, le scientifiquement plausible doit, toujours, avoir l'avantage sur le probable et, surtout, le merveilleux, et tout scientifique sérieux doit chercher les solutions les plus adéquates avec les données de sa discipline.

Nous avons là, néanmoins, un parfait exemple de la rhétorique de l'indécidable, soit un énoncé, qui maintient une proposition (ici celle de la télépathie), malgré un jugement scientifique contraire, car elle satisfait à un possible, toujours en passe de se réaliser, compte tenu des avancées de la science et/ou d'une interprétation autre de ses présupposés.

La position d'Henri Piéron en matière d'hallucination télépathique, relayant celle de Binet, devait garder l'avantage dans la psychologie française, compte tenu de la place intellectuelle et institutionnelle, que prendra cet auteur. D'avoir été le principal fondateur de la psychologie scientifique en France, le conduira vers des hypothèses de plus en plus « convenables », « sérieuses » et « préférables », où le subconscient, notamment, et, encore plus, l'inconscient freudien, n'auront plus d'intérêt. La télépathie, comme communication suprasensible, non plus.

L'hallucination télépathique entre « clinique du cas », psychologie expérimentale et métapsychie

Avec Binet, Vaschide et Piéron, nous avons vu de nouvelles directions se dégager pour envisager l'hallucination télépathique et la télépathie, seulement comme des hypothèses ou, plutôt, les infirmer, au profit des coïncidences non fortuites, directions, qui s'imposent, désormais, comme inévitables, si ce n'est indépassables, au sein de la psychologie française. Ces changements dans l'interprétation sont, de plus, solidaires de changements, au plan méthodologique : au paradigme du grand nombre, symbolisé par l'enquête, a succédé celui du cas et de ses circonstances. Si Richet pouvait dire, en 1896, à Munich, que l'enquête anglaise avait ses imperfections, que le grand nombre relativisait, il ne semble plus possible de maintenir une telle affirmation, car un seul cas, étudié à fond, peut, à la fois, démontrer l'inanité de l'hypothèse télépathique, comme en changer le sens. Or, cette nouvelle méthode casuelle dans l'étude de l'hallucination télépathique, que l'on peut nommer clinique, est solidaire avec une partie de la psychologie, qui cherche, elle aussi, à devenir clinique. En 1901, paraît le dernier numéro de l'éphémère Revue de psychologie clinique et thérapeutique, de Valentin et Hartenberg, dans lequel est précisée

la tâche de cette « psychologie clinique », différente de la psychologie expérimentale, selon ses promoteurs, celle « d'individualiser ». Janet employait, lui aussi, cette notion depuis l'introduction de Névroses et idées fixes (1897, cité par Prévost, 1988, p. 20). Cependant, l'entreprise tournera court, au profit d'une psychologie scientifique et expérimentale, qui privilégiera, avec Piéron notamment, l'étude du comportement dans son rapport à la physiologie. Le retour d'une psychologie clinique devra attendre quelques décennies, mais sur des bases nouvelles, avec Lagache, entre behaviorisme et psychanalyse. Or, la pénétration de la psychanalyse en France a été préparée par certaines sensibilités à la question du désir inconscient et à la théorie freudienne. Nicolas Vaschide, fait remarquer Elisabeth Roudinesco (1986, I, p. 233-234), publie des articles sur le rêve, dans lesquels il consacre des passages à la théorie freudienne du rêve et qui tranchent singulièrement avec le discours dominant de la fin du XIXe et du début du XX^e siècle (Vaschide, 1911, articles posthumes) : ils s'attachent à démontrer le rôle que joue le rêve dans la réalisation d'un désir « réprimé ». « Ces mots-là, écrit Roudinesco, sont rarement employés dans les publications françaises de cette époque » (1986, p. 234).

Son étude des hallucinations télépathiques contient, elle aussi, un frayage d'un inconscient, qui ne méconnaît pas le désir. Dans les élaborations théoriques, que nous avons utilisées, on a pu, en effet, remarquer que le subconscient de Vaschide n'est pas exactement celui d'un Janet (1889), ni, encore, d'un Grasset (1902), et, sûrement, un peu plus que ce qu'en conçoit Piéron, lorsqu'il l'invoque au sujet de la télépathie. Il n'est pas, non plus, celui de Myers, le subliminal, réexposé dans l'ouvrage posthume de ce dernier, trop ancré dans une mystique (Myers [1903], 1905). Il s'apparente davantage au subliminal de Flournoy ([1900],1983), bien qu'en deçà, car moins dynamique. Il n'est pas, non plus, sans être dépourvu, dans les attributs que Vaschide lui donne - et pour les raisons exposées plus haut – de la force du désir, que Freud mettait au principe des rêves prophétiques réalisés (Freud [1899], 1991, p. 111). De sorte que cette conception du subconscient, soutenue par Vaschide, mort prématurément en 1907, est l'une des sensibilités présentes à la fin du XIXe siècle et au début du XXe pour la question générale de l'inconscient ou, du moins, des déterminations non conscientes de la subjectivité. Dans ce sens, l'étude psychologique du supranormal constituait, sinon une voie royale, du moins une voie princière... Le courant métapsychique, avec Richet, en représentera une autre, qui devait, néanmoins être discréditée, par les dénonciations de fraude, de supercherie ou l'extravagance, selon certains, des hypothèses soutenues, notamment au sujet de la télépathie (Fouillée, 1904).

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, nous espérons avoir montré que les hallucinations télépathiques, puis la télépathie, constituèrent des objets, dont l'étrangeté ou la bizarrerie n'ont pas, d'emblée, suscité le rejet, car ils s'associaient à d'autres étrangetés, qui faisaient la matière même d'une nouvelle étude psychologique de l'esprit. Au fond, il s'agissait, alors, de donner place à une étrangeté majeure se discernant dans toutes les formes que pouvait prendre l'inconscient, cet *au-delà* dans l'ici-bas du psychisme. Mais un objet comme les hallucinations télépathiques outrepassait ce qui pouvait se concevoir utilement et rigoureusement, si ce n'est rationnellement, de l'inconscient. À partir du moment où

sa dénomination légitime se trouva fixée dans le terme, dû à Pierre Janet, de subconscient, le destin de tout ce qui dépassait la définition, dès lors restreinte et plutôt négative, qui lui était donnée, se retrouva, de fait, aux marges et, bientôt, marginalisé, en même temps que se marginalisait, en France, la discipline, la métapsychique, qui revendiquait l'étude de tout ce qui allait au-delà d'une telle définition. Or, marginalisation n'équivaut pas à disparition, car l'indécidable, qui, sous les masques de l'a priori et du possible, s'est appliqué, un temps, à l'hallucination télépathique, comme on l'a vu, cherche toujours à se frayer une voie. À quelle bizarrerie – à quelle marge – la psychologie et la psychopathologie, voire la psychanalyse, peuvent-elle avoir, de nouveau, à faire?

RÉFÉRENCES

Bergson (Henri).— Fantômes de vivants et recherche psychique [1919], dans *L'énergie spirituelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

BINET (Alfred).— Compte rendu du recensement des hallucinations par Sigwick (Proceedings of Soc. Psy. Research., X, août 1894, partie XXVI, 398 p.), *L'Année psychologique*, *I*, 32, 1894, p. 494-500.

BINET (Alfred).— Contribution à l'étude de la soi-disant télépathie, *Annales des sciences psychiques, V*, 1895, p. 193-199.

CARROY (Jacqueline), OHAYON (Annick), PLAS (Régine).— Histoire de la psychologie en France. XIX-XX* siècles, Paris, La Découverte, 2006.

Ellenberger (Henri).— Histoire de la découverte de l'inconscient, Paris, Fayard, 1994.

FLOURNOY (Théodore).— Des Indes à la planète Mars [1900], Paris, Seuil, 1983.

FLOURNOY (Théodore).— Esprits et médiums. Mélanges de métapsychique et de psychologie, Paris, Librairie Fischbacher, 1911.

FLAMMARION (Camille).— Les manifestations télépathiques des mourants, *La nouvelle revue, CXX*, 1899, p. 439-456.

FOUILLÉE (Alfred).— Télépathie et télégraphie sans fil, *Bulletin de l'Institut général psychologique, 4*, 1904, p. 316-318.

FREUD (Sigmund).— Une prémonition onirique accomplie [1899], *Résultats, idées, problèmes, I, 1890-1920*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 109-111.

FUENTÈS (Patrick).— Camille Flammarion et les forces naturelles inconnues, dans Bensaude-Vincent (B.), Blondel (C.), *Des savants face à l'occulte (1870-1940)*, Paris, La Découverte, 2002, p. 105-124.

GRASSET (Jules).- Le spiritisme devant la science, Paris, Masson, 1902.

GURNEY (Edmund), MYERS (Frederic W. H.), PODMORE (Frank).— Phantasms of the living, 2 vols, Londres, Trübner, 1886; trad. fr. de Léon Marillier, préface de Charles Richet, Les hallucinations télépathiques, édition abrégée, Paris, Alcan, 1891.

HACKING (Ian).— Telepathy: origins of randomization in experimental design, *Isis*, 79, 1988, p. 427-451.

HUTEAU (Michel).— Un météore de la psychologie française: Nicolae Vaschide (1874-1907), *Bulletin de psychologie*, 61, 2, 494, 2008, p. 173-199.

JAMES (William).— Phantasms of the living, *Science*, *IX*, 205, 1887, p. 18-20.

JANET (Pierre).— L'automatisme psychologique, Paris, Alcan, 1889.

JANET (Pierre).— Le Congrès international de psychologie expérimentale (1-4 août 1892), *Revue générale des sciences pures et appliquées*, *3*, 1892a, p. 606-616).

JANET (Pierre).— Le spiritisme contemporain, *Revue philosophique*, *XXXIII*, 1892b, p. 413-442.

Janet (Pierre).— Compte rendu du troisième congrès international de psychologie, *Revue générale des sciences pures et appliquées*, 8, 1897, p. 22-27.

Le Maléfan (Pascal).- Folie et spiritisme, Paris, L'harmattan, 1999.

LE MALÉFAN (Pascal).— Léon Marillier, figure de la psychologie naissante, *Bulletin de psychologie*, 58, 2, 476, 2005, p. 267-280.

LE MALÉFAN (Pascal).— L'hallucination télépathique ou véridique dans la psychopathologie de la fin du XIX° siècle et du début du XX° siècle, *L'Évolution psychiatrique*, 73, 1, 2008, p. 15-39.

MARILLIER (Léon).— Étude de quelques cas d'hallucination observés sur moi-même [communication faite à une séance de novembre 1885 de la Société de

psychologie physiologique sous la présidence de Charcot], Revue philosophique, XXI, 1886, p. 205-214.

MARILLIER (Léon).— La suggestion mentale et les actions mentales à distance, *Revue philosophique*, *XXIII*, 1887, p. 400-422.

MARILLIER (Léon).— Le congrès de psychologie physiologique de 1889, *Revue philosophique, XXVIII*, 1889, p. 539-546.

MARILLIER (Léon).— Rapport de la commission pour l'étude des hallucinations, *Premier congrès international de psychologie physiologique, août 1889*, Paris, Bureau des revues, 1890, p. 44-48 et p. 151-157.

MARILLIER (Léon).— Rapport sur l'enquête statistique sur les hallucinations de sujets normaux, *International congress of experimental psychology. Second session, London*, Londres, Williams and Norgate, 1892a, p. 62-69.

MARILLIER (Léon).— Le congrès de psychologie expérimentale de 1892, *Revue philosophique*, *XXXIV*, 1892b, p. 501-506.

MARILLIER (Léon).— Le congrès international de psychologie de 1896, *Revue philosophique*, *XLII*, 1896, p. 391-413.

Morselli (Enrico).— I fenomeni telepatici e le allucinazioni veridiche, *Archivio per l'antropologia e la etnologia, XVI*, 1896, p. 184-236.

MYERS (Frederic William Henry).— De certaines formes d'hallucinations, *Revue philosophique*, *XXI*, 1886, p. 214.

MYERS (Frederic William Henry).— La personnalité humaine, sa survivance, ses manifestations supranormales [1903], Paris, Alcan, 1905.

OCHOROWICZ (Jules).— De l'Institut psychologique, dans Janet (P.), *IV*^e Congrès international de psychologie, tenu à Paris du 20 au 26 août 1900. Compte rendu des séances et texte des mémoires, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 137-141.

OPPENHEIM (Janet).— The other world. Spiritualism and psychical research in England, 1850-1914, Cambridge University Press, 1985.

PAROT (Françoise).— Le bannissement des esprits. Naissance d'une frontière institutionnelle entre spiritisme et psychologie, *Revue de synthèse, IV*, 3-4, 1994, p. 417-441.

PAUHLAN (Frédéric).— Les hallucinations véridiques et la suggestion mentale, *Revue des Deux-Mondes, CXIV*, 1892, p. 65-100.

PÉTARD (Jean-Pierre).— Une enquête internationale de psychologie à la fin du XIX^e siècle, *Traps, 1*, 1996, p. 135-156.

PIÉRON (Henri).— Un cas d'apparence télépathique. Le fait et l'interprétation, *Annales des sciences psychiques, XII*, 1902a, p. 303- 309.

PIÉRON (Henri).— Sur l'interprétation des faits de paramnésie, *Revue philosophique*, *LIV*, 7-12, 1902b, p. 160-163.

PLAS (Régine).— Naissance d'une science humaine : la psychologie. Les psychologues et le « merveilleux psychique », Presses universitaires de Rennes, 2000.

Prévost (Claude-Marie).— La psychologie clinique, Presses universitaires de France, 1988.

RIBOT (Théodule).— La psychologie de 1896 à 1900, dans Janet (P.), IV^e congrès international de psychologie, tenu à Paris du 20 au 26 août 1900. Compte rendu des séances et texte des mémoires, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 40-47.

RIBOT (Théodule).— Sur la valeur des questionnaires, *Journal de psychologie, I*, 1904, p. 1-10.

RICHET (Charles).– La suggestion mentale et le calcul des probabilités, *Revue philosophique*, *XVIII*, 1884, p. 609-674.

RICHET (Charles).— L'avenir de la psychologie, *International congress of experimental psychology. Second session, London,* Londres, Williams and Norgate, 1892, p. 24-26.

RICHET (Charles).— Discussion du rapport de M^{me} Sidgwick, *Dritter Internationaler Congress für Psychologie vom 4- bis 7 August 1896*, Munich, J. F. Lehmann, 1897.

ROUDINESCO (Elisabeth).— La bataille de cent ans. Histoire de la psychanalyse en France, 1/1885-1939, Paris, Seuil, 1986.

SIDGWICK (Henry).— Rapport sur l'enquête statistique sur les hallucinations, *International congress of experimental psychology. Second session, London*, Londres, Williams and Norgate, 1892, p. 56-61.

SIDGWICK (Henry).— Census of hallucinations, *Proceedings of the SPR, XXVI*, 10, 1894.

SIDGWICK (Eleanor).— On a statistical enquiry into sensory hallucinations experienced while awake by persons in ordinary health, *Dritter Internationaler Congress für Psychologie vom 4- bis 7 August 1896*, Munich, J. F. Lehmann, 1897, Section IV, p. 399-404.

TAINE (Hippolyte).— *De l'intelligence*, Paris, Hachette, 1870.

VASCHIDE (Nicolas).— Experimental investigations in telepathic hallucinations, *The Monist, XII*, 2 et 3, 1902, p. 273-308 et p. 337-365.

VASCHIDE (Nicolas).— Les hallucinations télépathiques, Paris, Librairie Bloud, 1908.

VASCHIDE (Nicolas).— Le sommeil et les rêves, Paris, Flammarion, 1911.

VASCHIDE (Nicolas), PIÉRON (Henri).— Contribution expérimentale à l'étude des phénomènes télépathiques, *Bulletin de l'Institut général psychologique*, *3*, 1902, p. 116-139.